

LES JEUNES PRIMO-ARRIVANTS FACE A L'ECOLE

L'accès aux savoirs devrait être un droit indiscutable, dans notre pays comme partout ailleurs. Mais personne n'ignore le fossé qui sépare la promulgation officielle d'un droit de son application concrète et généralisée. C'est particulièrement vrai pour certains groupes de personnes, précarisées sur tous les plans. Les jeunes « primo-arrivants » en font partie. Ceux-ci sont nombreux et le resteront certainement, quelles que soient les futures politiques d'immigration des Etats européens. Leur présence interpelle depuis longtemps les autorités publiques, les responsables des réseaux d'enseignement ainsi que les acteurs sociaux. Elle a donné lieu à nombre d'initiatives, tant au niveau parlementaire que dans le monde scolaire et sur le terrain de l'accompagnement social.

Ces jeunes primo-arrivants constituent un groupe hétérogène aux visages multiples, avec cependant quelques points communs. Peu d'études systématiques existent à leur propos. Toutefois, les enseignants et les travailleurs sociaux qui les accompagnent sont aujourd'hui très nombreux et peuvent donc nous en livrer quelques caractéristiques.

Ces jeunes sont tous marqués par ce temps de crise et de transformation que représente l'adolescence. Françoise Dolto a des expressions très parlantes pour qualifier cet âge difficile : *« Pour bien comprendre ce qu'est le dénuement, la faiblesse de l'adolescent, empruntons l'image des homards et des langoustes qui perdent leur coquille : ils se cachent sous les rochers à ce moment-là, le temps de secréter leur nouvelle coquille pour acquérir des défenses. Mais si, pendant qu'ils sont vulnérables, ils reçoivent des coups, ils sont blessés pour toujours ; leur carapace recouvrira les cicatrices et ne les effacera pas. »*

ADOLESCENTS DÉRACINÉS

Autre élément commun : ils ont quitté leur terre de naissance et de première éducation pour tenter de vivre dans un autre pays. Ils se sont trouvés embarqués dans cette aventure risquée, soit seuls, soit en accompagnant leurs parents ou des proches. Rares sont ceux qui ont décidé eux-mêmes de s'exiler.

D'après un responsable pédagogique de l'athénée de St-Gilles (Bruxelles), « 95 % des élèves primo-arrivants de cette école n'ont pas demandé à partir et à venir en Belgique et ce, quelles qu'en soient les raisons. » Chiffre significatif d'une tendance, à défaut de traduire objectivement la situation globale en Communauté française.

Les causes de leur exil sont de nature politique, familiale ou économique. Presque toujours, ces jeunes ont subi de graves traumatismes dans leur pays d'origine, avant de devoir supporter un nouveau choc, celui du déracinement, en s'efforçant de s'acclimater à un monde étranger à tous les égards, souvent indifférent à leur sort, voir carrément hostile.

Mesure-t-on suffisamment l'énergie extraordinaire que ces jeunes doivent déployer, écartelés d'une part entre le monde de l'enfance et celui des adultes et, d'autre part, entre des sociétés – latino-américaines, africaines, asiatiques – aux codes culturels tellement différents ?

Voilà pour les convergences. Quant aux particularités, elles ne manquent pas ! Ces jeunes peuvent être des candidats réfugiés politiques. Avec des parents, ils ont fui leur pays où ils étaient persécutés. Parfois, ils ont quitté seuls leur contrée d'origine, se sont cachés au cours de leur errance et ont fini par aboutir chez nous. Ce sont les « mineurs non accompagnés ». D'autres encore sont arrivés en Belgique dans le cadre du « regroupement familial », ce qui implique que leur déplacement a été quelque peu préparé.

Ces trois types d'itinéraires personnels et familiaux recouvrent des vécus spécifiques sur les plans humain et scolaire – certains jeunes ont bénéficié d'une scolarité normale dans leur pays d'origine, d'autres sont analphabètes - et manifestent ainsi des motivations et des mentalités d'exilés très contrastées.

Rappelons enfin l'exceptionnelle diversité des pays d'origine de ces primo-arrivants. Une illustration parmi d'autres : une école secondaire d'enseignement technique et professionnel d'Anderlecht nous signale que ses classes de français intensif comptent 70 élèves de 23 nationalités !

L'accueil et la prise en charge dans les pays d'accueil tentent de prendre en compte tous ces facteurs. Le défi est énorme. On comprend aisément que nombre d'enseignants ne se sentent pas préparés ni formés pour affronter des publics aussi hétérogènes que psychologiquement fragilisés.

UN OUTIL D'INSERTION : LA CLASSE – PASSERELLE

Il a fallu longtemps avant que les dirigeants de l'enseignement francophone ne conçoivent des programmes d'intégration et de formation pour cette catégorie particulière de jeunes, comme il en existait déjà aux Pays-Bas depuis janvier 1996.

Toutefois, le 14 juin 2001, le Parlement de la Communauté française adoptait un décret « visant à l'insertion des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française. » Le gouvernement ajoutait qu'il « relevait de son devoir d'assurer le service de l'éducation à tous les mineurs, qu'ils soient ou non en séjour légal sur le territoire. »

Dans l'exposé des motifs de cette réglementation, on affirmait à juste titre que « les enfants, les adolescents, entraînés dans des migrations qu'ils ont rarement décidées, sont du jour au lendemain plongés dans un système éducatif tout autre. Leur volonté de s'insérer est, le plus souvent, évidente. Le présent décret vise à leur en donner les moyens. (...) La Communauté française entend mettre un point d'honneur à les accueillir dans ses écoles, à leur dire qu'ils y sont les bienvenus. »

Autre considération importante : la nouvelle réglementation ne veut pas créer de nouveaux ghettos. On veut assurer à ces jeunes exilés une place parmi les autres enfants et adolescents « mais, parce qu'ils ont des besoins spécifiques, une structure spécifique est mise à leur disposition : la classe–passerelle. »

En 2004, une journée de réflexion rassemblant tous les acteurs concernés évaluait une première fois cette expérience en cours dans 26 classes–passerelles de l’espace Wallonie – Bruxelles. Comme ces dernières ont pour premier objectif l’apprentissage du français, le débat a porté sur le développement des méthodes les plus adaptées dans ce domaine.

Un directeur d’école y défendait la consigne générale suivante : « Soyez le moins scolaire possible ! » Cette approche était largement partagée par de nombreux intervenants qui relataient des démarches pédagogiques effectivement expérimentées, mettant la priorité sur l’histoire personnelle des enfants et répondant à leurs besoins.

Loin d’être des voies sans issue, ces classes-types doivent au contraire faciliter l’intégration la plus rapide possible dans le cursus scolaire traditionnel. C’est pourquoi on a notamment insisté, lors de cette journée d’évaluation, sur l’importance de rendre les cloisons plus poreuses et d’accroître la flexibilité entre les deux structures scolaires, en vue de s’ajuster au mieux à chaque jeune primo-arrivant. Il paraît aussi urgent de renforcer les possibilités d’accompagnement psychologique pour les nombreux adolescents qui ont subi des situations traumatisantes.

LA CRÉATIVITÉ ASSOCIATIVE

L’école n’est pas seule actrice de la formation des primo-arrivants. Dans ce souci d’adaptation permanente, le théâtre représente un outil performant de communication. « Le miroir vagabond », qui va à la rencontre des habitants des villages du Luxembourg et les invite à sortir de leur isolement grâce à diverses formes d’expression culturelle, en est une excellente illustration. Il a apporté son concours à une classe–passerelle d’une école de Hotton. Celle-ci réunit une cinquantaine d’enfants du Centre pour Réfugiés Henri Dunant à Melreux. L’intervention du « Miroir vagabond » consiste d’abord à y accueillir convenablement les jeunes, ensuite à les mettre en confiance et à les sécuriser, étape préliminaire indispensable à l’apprentissage de la langue française.

L’atelier théâtre permet aux enfants, blessés par de lourdes souffrances d’adultes, d’extérioriser leurs angoisses et leur agressivité. Des « ateliers peinture » sont également utilisés dans cette même perspective.

Partenaire associatif de « Vivre Ensemble – éducation » : l’asbl « Le Rasquinet », école de devoirs subsidiée et reconnue par les Pouvoirs publics, prend en charge, depuis plus de trente ans dans le quartier Josaphat de Schaerbeek, des enfants et des adolescents d’origines multiples, mais avec une dominante turque.

Dans ce cadre, « Rasquinet » a soutenu la scolarisation de quelques jeunes primo-arrivants tucs, bulgares et équatoriens, en cheville avec la classe–passerelle de l’école communale N° 1 du quartier.

Le responsable pédagogique relève que chaque jeune a une personnalité et des aptitudes très spécifiques. Sa pratique sociale lui apprend que les jeunes latino-américains s’adaptent plus facilement parce que leur désir d’apprendre semble plus marqué et leur environnement familial plus participatif que dans la communauté turque par exemple. De même, les parents provenant d’Afrique noire appuient généralement l’effort d’insertion de leurs enfants. Des

constats dont on ne peut pas trop vite tirer des conclusions générales puisqu'ils sont basés sur des expériences réduites en nombre, mais qui montrent combien le secteur associatif doit comprendre les différences culturelles de son public et y répondre de façon créative.

«Le Rasquinet » nous signale enfin que, pour accompagner sérieusement davantage de primo-arrivants, il aurait besoin du concours de volontaires compétents et motivés, beaucoup plus nombreux qu'à l'heure actuelle.

Il est clair que tous les acteurs sociaux et scolaires doivent à la fois approfondir leur collaboration sur le terrain et continuer d'autre part à confronter leurs expériences éducatives dans ce secteur exigeant. Car aucune approche pédagogique ne constitue la solution idéale pour un public aussi diversifié et en évolution constante.

Luc Uytendbroeck
Vivre Ensemble Education

Sources : - « Les adolescents primo-arrivants dans les établissements scolaires. Quelle prise en charge ? », Lafontaine Sandrine, mémoire d'école sociale, Bruxelles, 1999.
- « Les nouvelles de l'Observatoire » : dossier spécial primo-arrivants », N°49, avril 2004.